



District de l'Yonne de Football

16 boulevard de la Marne – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03.86.52.18.35

e-mail : secretariat@yonne.fff.fr

COMMISSION SPORTIVE

PV 188 Sp 25

Auxerre le 31 janvier 2018

Présents : MM Rollin – Barrault – Mme Chéry-Floch

Excusé : Mr Trinquesse

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

1. Changements dates, horaires, terrains

Match 50086.1 du 04.02.18 Chevannes – Appoigny D1

Demande d'inversion de match du club de Chevannes en date du 18.01.18.

La commission, sans réponse du club d'Appoigny, maintient ce match au 4 février 2018 à Chevannes.

Match 50088.1 du 04.02.18 Champs/Yonne – Véron D1

Demande de report de match du club de Véron en date du 18.12.17.

La commission, sans réponse du club de Champs/Yonne, maintient ce match au 4 février 2018.

Match 50089.1 du 04.02.18 Sens Franco Portugais – Monéteau D1

La commission, vu le courriel du club de Sens Franco Portugais en date du 30.01.18, donne ce match à jouer le 4 février 2018 à 14 h 30 sur le terrain synthétique B. Sagna de Sens.

Match 50156.1 du 04.02.18 Champlost – Charny D2 gr A

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, inverse la rencontre et donne match à jouer :

- le 4 février 2018 à 14 h 30 sur le terrain de Charny,
- match retour, le 10 juin 2018 à 15 h 00 sur le terrain de Champlost.

Match 50285.1 du 04.02.18 St Denis/Sens – Sens Racing Club 3 D3 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la Mairie de St Denis/Sens en date du 26.01.18,

- vu les impératifs du calendrier et le nombre de match en retard et la qualification de l'équipe de St Denis/Sens en coupe Prével,
- inverse la rencontre et donne ce match à jouer le 4 février 2018 à 14 h 30 sur le terrain de la Fosse Aux Vaches à Sens.

Match 50384.1 du 04.02.18 Neuvy Sautour 2 – Quarré/St Germain D3 gr C

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Flogny La Chapelle en date du 30.01.18,

- en application du championnat seniors – terrain impraticable – article 11.5 – alinéa 5,
- inverse ce match et donne ce match à jouer le 4 février 2018 à 14 h 30 sur le terrain de Quarré Les Tombes,
- le match retour est maintenu le 8 avril 2018 sur le terrain de Quarré Les Tombes.

Match 50288.1 du 04.02.18 FC Gatinais 2 – St Valérien EESV D3 gr A

La commission, vu le courriel du club du FC Gatinais en date du 29.01.18,

- donne ce match à jouer à 12 h 30 sur le terrain de St Valérien.

Match 50427.1 du 11.02.18 FC Gatinais 3 – Sens Franco Portugais 3 D4 gr A

La commission, vu le courriel du club du FC Gatinais en date du 30.01.18,

- donne ce match à jouer à 14 h 30 sur le terrain de Montacher.

Match 50487.1 du 04.02.18 FC Gatinais 3 – Fontaine La Gaillarde D4 gr A

Courriel du club du FC Gatinais en date du 29.01.18 : demande d'inversion de match.

La commission, vu la réponse du club de Fontaine La Gaillarde en date du 30.01.18,

- donne ce match à jouer le 4 mars 2018.

Match 50550.1 du 04.02.18 Charmoy 3 – Briennon D4 gr B

Courriel du club de Charmoy en date du 28.01.18 : demande d'inversion de match.

La commission, vu la réponse du club de Briennon en date du 29.01.18,

- en application du championnat seniors – terrain impraticable – article 11.5 – alinéa 5,
- programme ce match le 4 février 2018 à 14 h 30 sur le terrain du Cossec de Migennes (terrain de repli).

Match 50650.1 du 04.02.18 Serein HV – Magny 2 D4 gr D

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de l'Isle/Serein en date du 29.01.18,

- donne ce match à jouer le 4 mars 2018,
- demande au club de Serein HV de trouver un terrain de repli pour les prochains matchs de report.

Match 50682.1 du 11.02.18 Serein HV – Coulanges La Vineuse 2 D4 gr D

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de l'Isle/Serein en date du 29.01.18,

- en application du championnat seniors – terrain impraticable – article 11.5 – alinéa 5,
- inverse ce match et donne ce match à jouer le 11 février 2018 à 14 h 30 sur le terrain de Coulanges La Vineuse,
- le match retour est maintenu le 10 juin 2018 sur le terrain de Coulanges La Vineuse.

Match 51942.1 du 04.02.18 St Denis/Sens – Avallon Vauban FC CY féminine à 8

La commission, vu l'arrêté municipal de la Mairie de St Denis/Sens en date du 26.01.18,

- donne ce match à jouer le 11 février 2018.

Match 51943.1 du 04.02.18 Asquins – Coulanges.Vineuse/Andryes CY féminine à 8

Demande de report de match du club d'Asquins en date du 30.01.18 : demande d'inversion de match.

La commission, sans réponse du club de Coulanges La Vineuse, reporte ce match au 11 février 2018.

Match 51954.1 du 10.02.18 Toucy/Diges.Pourrain – Aillant U18 D1

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que l'équipe de Toucy/Diges.Pourrain est qualifiée en coupe futsal régionale le 11 février à Semur En Auxois,
- reporte cette rencontre et donne ce mach à jouer le 24 février 2018.

Match 51955.1 du 10.02.18 Avallon CO – Héry D1

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 10 février 2018 à 11 h 00.

Match 51960.1 du 03.02.18 Tonnerre – Serein AS/Chablis U18 D1

La commission prend note que l'équipe U18 de Tonnerre est engagée en U18 départemental 1 et en U18 futsal régional :

- attendu que l'équipe de Tonnerre joue en futsal le 4 février 2018,
- donne ce match à jouer le 24 février 2018.

Match 51974.1 du 31.03.18 Avallon CO – St Clément Onze U18 D1

Demande de report de match du club de St Clément Onze en date du 24.01.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 14 avril 2018.

Match 52010.1 du 03.02.18 Fontaine La Gaillarde – Pont sur Yonne U18 D3 gr A

La commission, vu le courriel du club de Fontaine La Gaillarde en date du 30.01.18, donne ce match à jouer le 24 février 2018.

Match 52025.1 du 03.02.18 Magny – Courson/Vermenton U18 D3 gr B

Demande de report de match du club de Magny en date du 29.01.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 24 février 2018.

Match 52040.1 du 10.02.18 Champs/Yonne – Chevannes U15 D1

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que l'équipe de Champs/Yonne est qualifiée en coupe futsal régionale le 11 février à Semur En Auxois,
- reporte cette rencontre et donne ce mach à jouer le 24 février 2018.

Match 52045.1 du 03.02.18 St Clément Onze – Héry U15 D1

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Clément en date du 20.12.17, donne ce match à jouer le 17 février 2018.

Match 52074.1 du 03.02.18 Pont sur /Yonne – St Julien U15 D2

La commission, vu le courriel du club de Pont sur Yonne en date du 27.01.18, donne ce match à jouer le 24 février 2018.

Match 52100.1 du 03.02.18 Serein AS/Neuvy – Joigny U15 D3 gr A

Demande de report de match du club de Joigny en date du 30.01.18.

La commission, sans l'accord écrit du club de Serein AS, maintient ce match le 3 février 2018.

2. Question diverse

Courriel de l'IUT de Dijon – Auxerre en date du 22.01.18 : organisation tournoi le 1^{er} mai sur les installations de Champs sur Yonne.

La commission en prend note.

3. Prochaine réunion

Mercredi 7 février 2018 à 16 h 00
MM Trinquesse – Batreau – Guyot - Rollin

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Président de séance
Rollin Pascal

La Secrétaire de séance
Chéry-Floch Christine